

BLOCS-PORTES REHABILITATION

Préconisations de mise en oeuvre

SOMMAIRE

- 1 – Garanties et recommandations.
- 2 – Préparation de l'huissierie existante.
- 3 – Mise en place des pattes de fixation.
- 4 – Mise en place du bloc-porte réhabilitation.
- 5 – Réglage de l'ouvrant.
- 6 – Liste des accessoires et de l'outillage nécessaires.

1 – Garanties et recommandations.

Nous vous demandons de bien vouloir vous reporter aux recommandations générales et limites de garantie figurant sur nos Accusés de Réception de commande, Bons de Livraison et Factures.

Les produits doivent être stockés à l'abri des intempéries dans un local sec et ventilé et sur des supports plans et stables.

La mise en œuvre des blocs-portes bois doit être effectuée conformément aux prescriptions et préconisations du **DTU 36.1**.

Les portes et les bâtis métalliques prépeints ont reçu en usine un primaire d'accrochage, constituant une protection temporaire, qui doit obligatoirement être revêtu d'un système de peinture sur chantier, conformément au **DTU 59.1**.

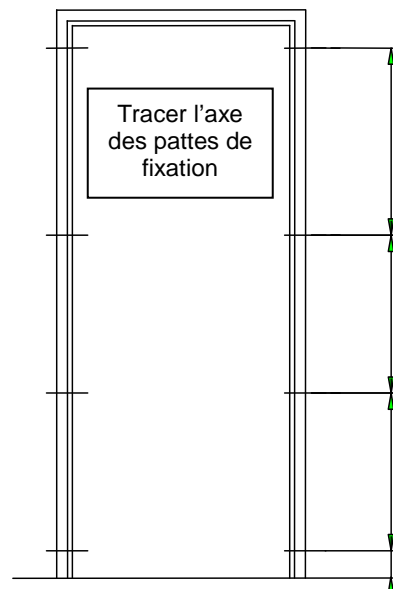
Des recommandations pour l'application des finitions sont annexées à notre catalogue technique et sont disponibles sur demande.

Les blocs-portes réhabilitation **coupe-feu** MALERBA sont étudiés pour être posés en appui dans la feuillure de l'huissierie existante, qu'elle soit en bois ou en acier, avec une réduction minimale des dimensions de passage libre. Conformément aux procès verbaux de classement du CSTB, la fixation de ces blocs-portes s'effectue par l'intermédiaire de 8 pattes en tôle pliée, préalablement fixées dans la feuillure de l'huissierie existante.

Dans le cas des blocs-portes réhabilitation **non coupe-feu**, si la géométrie de la feuillure existante le permet, l'installation peut être réalisée sans pattes de fixation (paragraphe 4).

2 – Préparation de l'huisserie existante.

- Dégondrer la porte existante et démonter les accessoires fixés sur l'huisserie qui pourraient gêner la mise en œuvre du bloc-porte réhabilitation.
- Dans le cas d'un bloc-porte avec les pattes de fixations, mesurer la position des trous de fixation sur le bâti du bloc-porte réhabilitation et reporter les cotes relevées sur les montants de l'huisserie existante, afin de repérer l'emplacement des pattes de fixation.



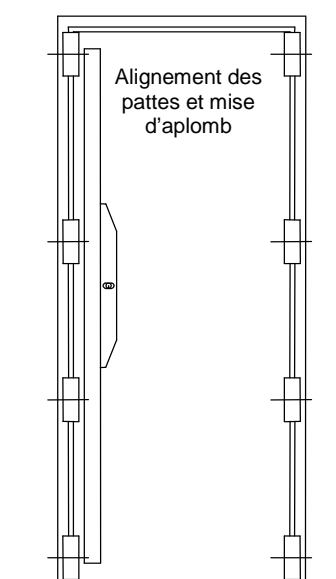
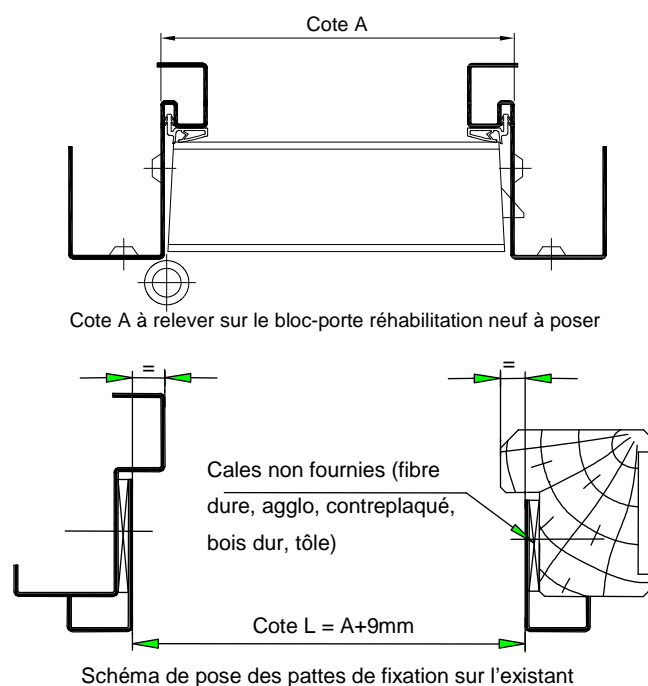
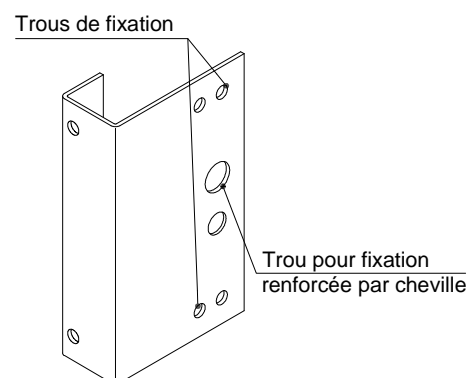
3 – Mise en place des pattes de fixation.

La mise en place des pattes de fixation sur les montants de l'ancienne huisserie doit s'effectuer en respectant une distance précise entre celles qui sont situées en vis-à-vis : $L = A + 9 \text{ mm}$.

Pour cela il est nécessaire d'interposer des cales sous les pattes de fixation.

Ce calage doit être effectué de telle manière que :

- les pattes situées sur un même montant soient parfaitement alignées et à l'aplomb.
- le calage soit homogène sur chaque montant de façon à centrer au mieux le bloc-porte dans l'ouverture.

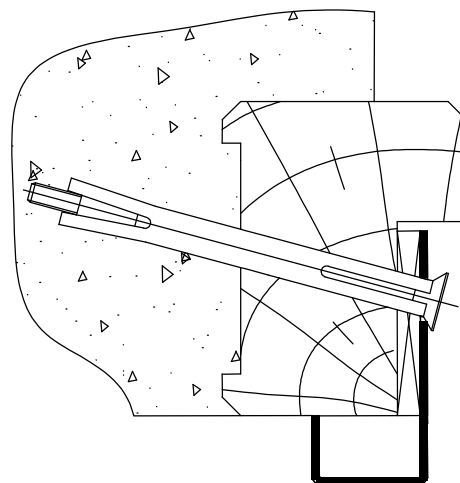


ATTENTION : le soin apporté à la pose des pattes de fixation est déterminant pour le bon fonctionnement du bloc-porte.

VISSAGE DES PATTES

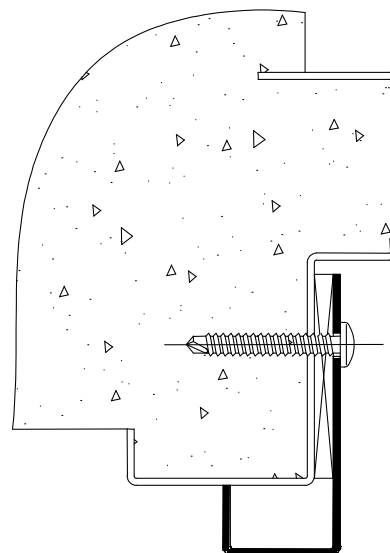
Si l'huissérie existante est en bois

- Visser les pattes avec 2 vis à bois de $\varnothing 4 \times 30$ en interposant les cales nécessaires, renforcer la fixation par une cheville en acier $\varnothing 10 \times 92$ ou par vis sans cheville type SPAX R $\varnothing 7,5 \times 100$ (voir liste des accessoires en dernière page).
- La cheville ou la vis doit être posée dans le trou de la patte prévu à cet effet.
 - **Renfort par cheville acier** : perçage de l'huissérie au foret standard $\varnothing 10$, puis du gros œuvre avec un foret à mise rapportée au carbure $\varnothing 10$ en mode percussion.
 - **Renfort par vis sans cheville** : perçage de l'huissérie au forêt standard $\varnothing 6$, puis du gros oeuvre avec un foret à mise rapportée au carbure $\varnothing 6$ en mode percussion.
- Il est recommandé d'incliner légèrement la fixation pour que l'ancrage se fasse suffisamment loin dans la maçonnerie.



Si l'huissérie existante est en acier

- La pose des pattes se fait sans cheville, quel que soit le degré pare flamme demandé, en suivant le mode opératoire ci-dessous.
- Tracer la position des trous de fixation en s'aidant des pattes.
- Pointer fortement à l'emplacement des trous au pointeau.
- Percer l'ensemble tôle + maçonnerie avec un foret à mise rapportée au carbure $\varnothing 4$ mm, en mode percussion.
- Fixer les pattes avec 2 vis à tôle de $\varnothing 4,8 \times 30$ (voir liste des accessoires en dernière page).

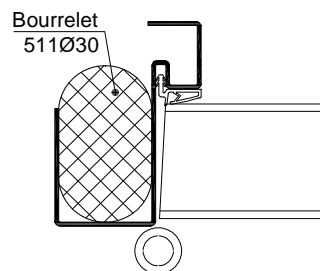


4 – Mise en place du bloc-porte réhabilitation.

NOTA : il est recommandé de commencer la fixation en utilisant l'ensemble bloc-porte, ouvrant calé dans son huissérie et d'ouvrir ce dernier uniquement pour finir les réglages, comme indiqué ci-après.

Remplissage de l'huissérie

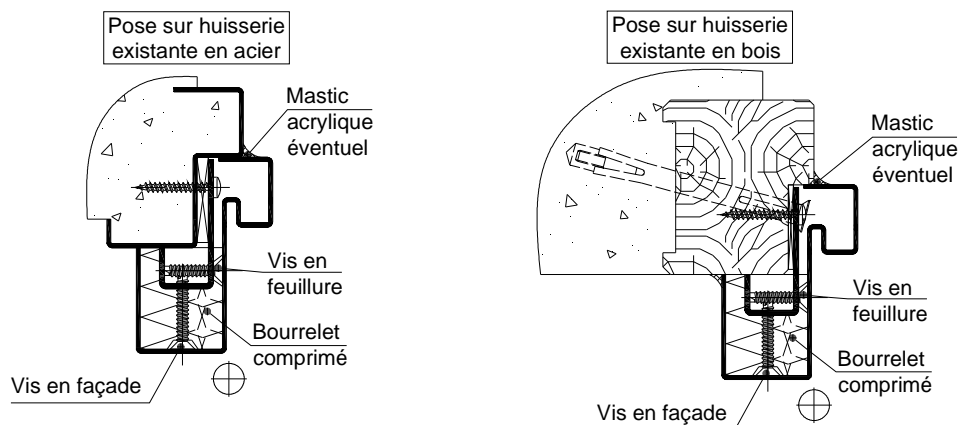
L'intérieur du profil de l'huissérie réhabilitation doit être **obligatoirement** rempli avec le bourrelet de laine de verre $\varnothing 30$ (Laine de verre ISOVER réf 511), suivant le croquis ci-contre.



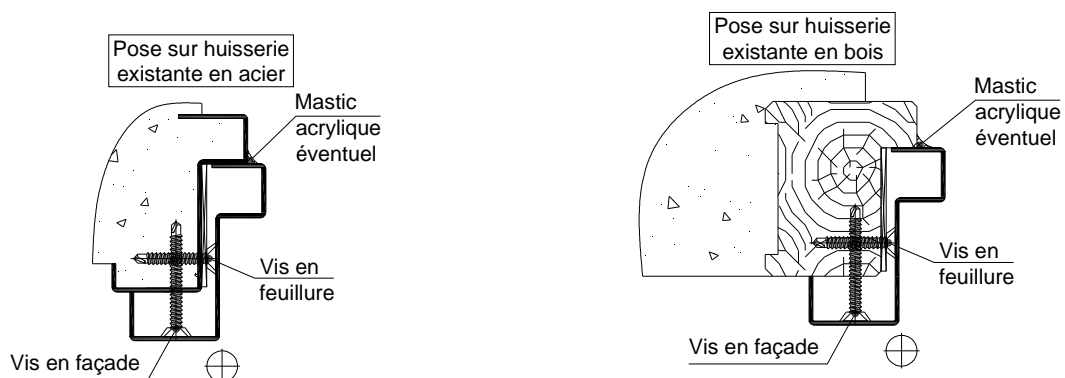
Fixation du bloc-porte

Procéder en respectant l'ordre suivant :

- Introduire le bloc-porte dans l'ouverture en maintenant le vantail fermé.
- Vérifier le niveau en traverse haute et corriger si nécessaire en calant provisoirement sous un des montants de l' huisserie.
- Pour une réhabilitation avec les pattes de fixations il faut poser les vis de fixations situées en façade de façon à comprimer le bourrelet de laine de verre (vis autoperceuses à pointe foret de 4,8 x 38).
- Pour une réhabilitation sans les pattes de fixations il faut poser les vis de fixations situées en façade (vis autoperceuses à pointe foret de 4,8).
- Corriger le gauchissement éventuel en réglant l'aplomb des deux montants d' huisserie dans le plan du vantail. Pour ce faire, visser ou dévisser légèrement les vis de fixation qui viennent d'être mises en place et caler provisoirement si nécessaire.
- Ouvrir la porte et contrôler le bon fonctionnement.
- Poser les vis de fixation situées en feuillure (vis autoperceuses à pointe foret de 4,8).
- Vérifier le bon serrage des vis situées en façade et enlever les calages provisoires.
- Un joint mastic acrylique peut être appliqué côté extérieur et intérieur, ainsi qu'en partie basse, dans le but de masquer les jeux éventuels entre les deux huisseries et de parfaire l'étanchéité.
- Principe de pose pour une réhabilitation avec les pattes de fixation :

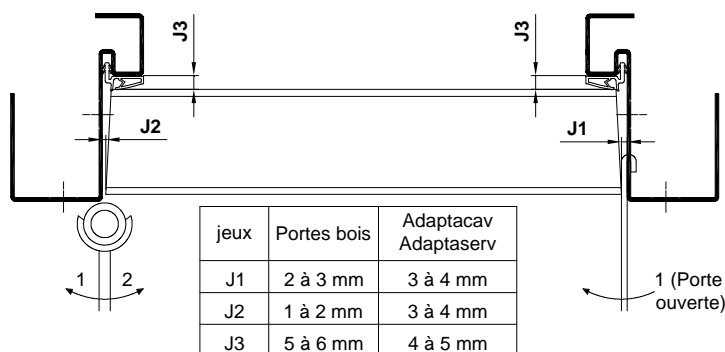


- Principe de pose pour une réhabilitation sans les pattes de fixation (non applicable avec un produit acoustique ou coupe feu) :



5 – Réglage de l'ouvrant.

Les jeux de fonctionnement du vantail et la compression des joints d'étanchéité peuvent être optimisés par les réglages suivants : (Utiliser notre clé de réglage spéciale).

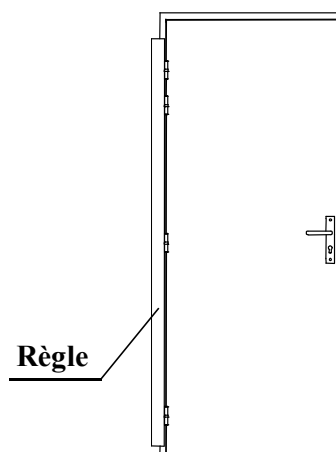


Régler les jeux latéraux J1 et J2 en agissant alternativement et en directions opposées sur le nœud des paumelles mâles et sur le nœud des paumelles femelles, de façon à ne pas modifier le jeu J3 côté paumelles (compression du joint).

Exemple : Pour augmenter J2 (côte paumelles), agir sur le mâle dans le sens 2 et sur la femelle dans le sens 1. Il est également possible d'optimiser J3, en agissant plus dans un sens que dans l'autre selon le besoin.

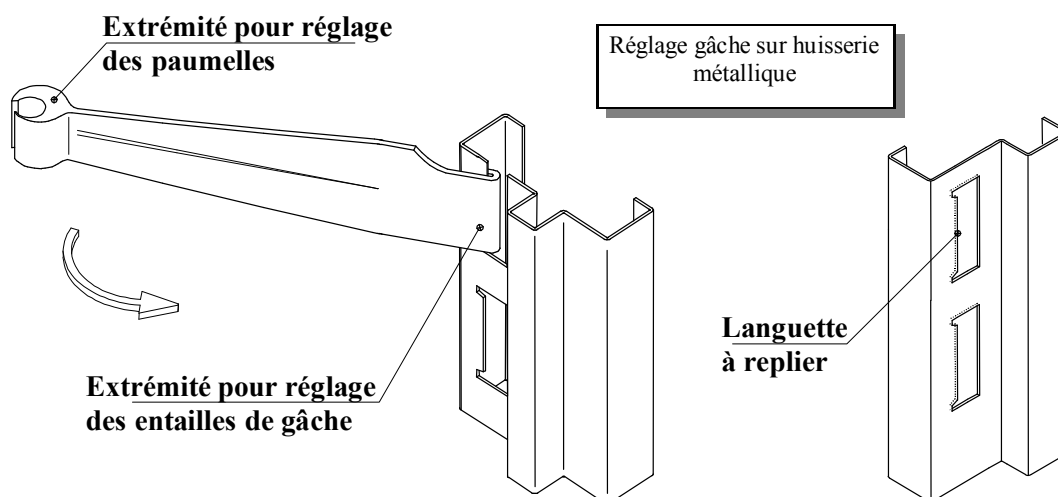
Vérifier le bon alignement des paumelles suite à cette opération à l'aide d'une règle toute hauteur.

Rectifier si nécessaire.



Régler, si nécessaire, la compression du joint côté serrure (jeu J3) en agissant sur la languette de la gâche au niveau du pêne 1/2 tour (porte ouverte).

Dans le cas d'un réglage important, intervenir également sur les entailles des pènes dormants.

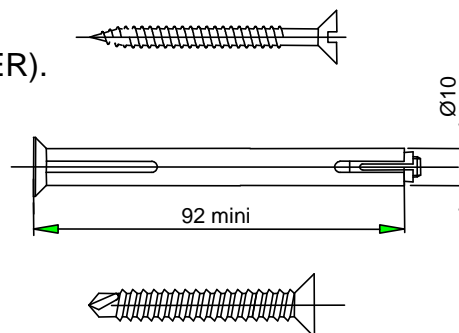
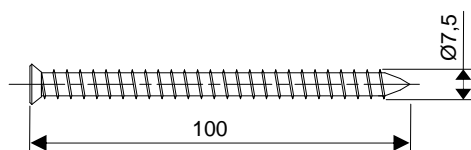


6 – Liste des accessoires et de l'outillage nécessaires.

6-1 Mise en œuvre avec les pattes de fixations :

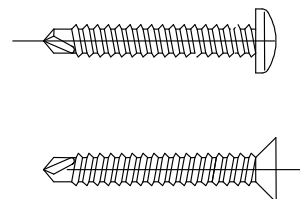
Mise en œuvre du BP réhabilitation sur huisserie existante en bois

- 16 vis à bois TF 4 x 30.
- 8 chevilles en acier à cône d'expansion $\varnothing 10 \times L = 92$ mini (types FISHER F 10 M 92, HILTI HT 10/92, SPIT L 10-42, ou UPAT Me KD 8/80).
- Ou 8 vis sans cheville type SPAX R $\varnothing 7,5 \times 100$.
- Forets standards et à mise rapportée carbure $\varnothing 10$ ou $\varnothing 6$ et 1 perceuse à percussion.
- 8 vis autoperceuses à point foret TF 4,8 x 38.
- 8 vis autoperceuses à pointe foret TF 4,8 x 25.
- 5 ml de bourrelet de laine de verre $\varnothing 30$ réf. 511 (ISOVER).
- 1 perceuse visseuse.



Mise en œuvre du BP réhabilitation sur huisserie existante en acier

- 16 vis à tôle standard ou à pointe foret TR ou TF 4,8 x 30.
- 8 vis autoperceuses à pointe foret TF 4,8 x 38.
- 8 vis autoperceuses à pointe foret TF 4,8 x 25.
- forets à mise rapportée au carbure $\varnothing 4$ mm.
- 5 ml de bourrelet de laine de verre $\varnothing 30$ réf. 511 (ISOVER).
- 1 perceuse visseuse.
- 1 perceuse à percussion.



6-2 Mise en œuvre sans les pattes de fixations :

Mise en œuvre du BP réhabilitation sur huisserie existante en bois

- 16 vis à tôle standard ou à pointe foret TR ou TF 4,8.
- Forets standards et à mise rapportée carbure $\varnothing 10$ ou $\varnothing 6$ et 1 perceuse à percussion.
- 8 vis autoperceuses à point foret TF 4,8.
- 1 perceuse visseuse.

Mise en œuvre du BP réhabilitation sur huisserie existante en acier

- 16 vis à tôle standard ou à pointe foret TR ou TF 4,8.
- 8 vis autoperceuses à pointe foret TF 4,8.
- forets à mise rapportée au carbure $\varnothing 4$ mm.
- 1 perceuse visseuse.
- 1 perceuse à percussion.

